



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

MARDI 12 MAI

18.00 – Local du Fil d'Argent

La Présidente remercie tous les membres présents ainsi que Mme Aline Tagliabue, Conseillère administrative de Veyrier, M. Gilbert Sculier, ancien président, Mme Eveline Waas Bidaux représentante de la FGCAS ainsi que son ancien président M. Peter Blanchard, Floriane Janin notre animatrice retraitée. Comme 55 personnes se sont annoncées pour cette AG, sur 130 membres, elle se félicite de ce taux de participation. Elle associe dans ses pensées le fondateur du Fil d'Argent Charles Duriaux décédé l'an passé et Lily Bongera, fidèle du club, qui s'est éteinte en début d'année.

Excusés : M. Oscar De Vries, Mme Mireille Chenevière, Suzanna Rossi et quelques personnes souffrantes.

Selon l'ordre du jour, la Présidente précise que les divers rapports seront présentés l'un après l'autre mais discutés et votés ensemble (point 6) ;

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2025, remarques et commentaires

Mme Perrin lit un résumé du PV de l'assemblée générale du 13 mai 2025. Celui-ci est consultable par toute personne intéressée. Il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

2. Rapport de la Présidente,

Mme Monique Perrin entame sa onzième année de présidence bénévole. Elle rappelle les tâches du comité en général et les fonctions précises de chacun de ses membres. Elle annonce le départ d'une personne mais y reviendra plus longuement lors du point 9.

Elle précise le nom des autres intervenants réguliers (activités des ateliers méditation, anglophone, hispanophone, explication des votations, mémoire, ainsi que celui de notre rédactrice des cartes d'anniversaire et du suivi de notre liste des membres). Ils sont tous remerciés et reçoivent un bon d'achat de la part du Fil d'Argent.

Elle présente les prochaines futures excursions, leurs dates et demande aux membres de bien respecter les modalités d'inscription.

Elle rappelle que notre club est le seul du canton à bénéficier d'un poste d'animatrice rétribuée. Elle souligne le rôle chaleureux et dynamique de Mme Christine Heinrich, notre animatrice depuis août 2024. Elle ajoute que comme Christine ne dispose que de dix heures hebdomadaires pour accomplir sa tâche, il est impératif de respecter son repos le WE et s'abstenir de la questionner durant ces deux jours, ni tard le soir, de façon à lui éviter des heures de travail supplémentaires.

Elle remercie la commune de Veyrier pour son soutien à notre action. Elle aborde la question de la subvention communale, non octroyée cette année au vu du solde final des comptes l'an passé, un peu plus de CHF 103 000,-. Ce montant s'explique par l'effet COVID, les projets annulés et la période difficile de transition après le départ de Floriane. La commune nous demande de désormais absorber ce montant et une reconduite de la subvention pourra être ultérieurement envisagée.

Elle rappelle que le club dispose d'un petit fond pour aider les personnes en difficultés financières.

Elle clôt sa présentation en soulignant le bonheur qu'elle a à assumer cette tâche soutenue par l'équipe qui est à ses côtés mais qu'elle songe à passer le témoin l'an prochain, elle y reviendra au point 8.

3. Rapport pour de 2025 de notre animatrice

Mme Heinrich rappelle les moments importants de cette année, souligne dans son rapport la diversité des 42 activités hors ateliers réguliers (dont 32 moments forts comme le Gospel de fin d'année avec une quarantaine de présents).

Au total elle estime toujours à 40 personnes environ les membres bien actifs mais regrette le manque de volontaires pour tenir la buvette du mardi, donc avis aux bonnes volontés si on veut maintenir ce petit plus convivial. Elle exprime sa joie d'animer un club si vivant et chaleureux, bref elle y trouve une seconde famille.

4. Rapport de la trésorière

A la demande de la trésorière, Mme Fabienne Basso, le rapport est lu par Mme Perrin qui redit que cette fonction est exigeante et Mme Basso l'assume avec une grande méticulosité. Elle lit le montant du bénéfice de l'an passé et du solde total de nos comptes, rappelant que ceux-ci sont à disposition.

Mme Basso est très chaleureusement applaudie par toute l'assemblée.

5. Rapport des vérificateurs des comptes.

M. Raymond Marcelli lit le rapport de vérification des comptes de 2025 effectuée par M. Oscar De Vries et lui-même en présence de Mme Basso. Le solde total de nos comptes au 31 .12. 2025 était de 103'951.19 CHF

6. Discussion et vote de ces rapports.

Ces rapports sont soumis un à un à l'assemblée. Les rapports sont approuvés ensemble à l'unanimité.

7. Election de la présidente

Mme Monique Perrin se présente volontiers tout en évoquant sa volonté de préparer sa succession pour l'an prochain pour respecter nos statuts. Elle est réélue à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

8. Ouverture d'un poste de vice-présidence

Mme Perrin explique que ce poste est créé pour préparer sa succession comme mentionné au point précédent. Comme personne ne semble intéressé pour cette nouvelle fonction, elle présente Mme Pascale Genet, enfant de Veyrier, qui se propose d'être initiée à cette tâche l'an prochain. Pascale est active ponctuellement au sein du club et elle a concocté avec la complicité de Christine un rallye printanier mémorable qui fourmillait de jolies surprises.

Pascale Genet est élue à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

9. Election du comité

Mme Brantschen a décidé de présenter sa démission après de nombreuses années de participation au comité, notamment en ayant la charge de notre bibliothèque. Comme nous comptons un nouveau membre avec la création du poste de vice-présidente, elle ne sera pas remplacée.

Son départ sera effectif dès le prochain comité durant lequel Mme Perrin lui remettra son cadeau de départ.

Composition et fonctions du comité pour 2026 :

Présidente :	Monique Perrin
Vice-présidente :	Pascale Genet
Animatrice :	Christine Heinrich
Trésorière :	Fabienne Basso
Secrétaire :	Chantal Hoffman (randonnées pédestres, atelier mémoire)
Autres membres	Dominique Duriaux (lien avec des associations caritatives - suivi de la « petite caisse » - achats de denrées pour repas au local) Mireille Babel (informatique) Felice Garavet (achats pour la buvette - services divers au Club) Philibert Perrin (lotos, achats pour l'AG, services divers au Club) Anne-Cécile Pellegrini (responsable de la billetterie)

Ce comité est adopté par l'assemblée.

10. Nomination des vérificateurs des comptes.

M. Raymond Marcelli, se représente pour les comptes 2026. M. Oscar De Vries est absent mais il est reconduit d'office.

Les nouveaux reviseurs sont élus, remerciés et applaudis.

11. Cotisations 2026 (Rappel 40,00CHF pour une année).

La présidente rappelle le tarif de l'adhésion soit 40,- CHF. Il est ramené à 20,- CHF pour les adhésions effectuées au dernier trimestre de l'année civile.

Il est demandé aux membres de régler cette cotisation avant le mois de juin pour faciliter le travail de la trésorière et lui éviter la course aux impayés de fin d'année. La présidente rappelle l'aide accordée en cas de difficultés financières.

12. Propositions individuelles.

La présidente demande si quelqu'un aurait une proposition, question, remarque à soumettre à l'assemblée. Demande sans écho.

13. Divers et infos sur nos finances

Rapide intervention de M. Karl Inderbitzin à propos de la prolifération des messages WhatsApp. Christine précise que nous sommes 99 personnes utilisant cette application, elle demande de la discipline et que les messages personnels ne soient pas partagés par tous. Le lien Papotage existe en plus pour ce faire.

Elle rappelle les places restantes pour nos futurs voyages et les lieux, heures de départ.

Demande aux inscrits pour Vuillerens de préciser le menu qu'ils choisissent.

Mme Perrin passe ensuite la parole à Mme Aline Tagliabue.

Mme Tagliabue apprécie entendre des commentaires agréables et non des récriminations à notre AG. Elle sourit en constatant nos problèmes d'ados (WhatsApp). Elle évoque la suspension provisoire de la subvention qui devrait reprendre après résorption de notre pécule. Enfin, comme chacun a pu le constater les travaux de l'ancienne salle communale ont commencé et dans deux ans, si tout suit son cours, on devrait avoir un nouveau local près d'une nouvelle place de village bien transformée. La maquette sera présentée à la nouvelle salle communale début juin.

Mme Perrin passe ensuite la parole à Mme Eveline Waas Bidaux.

Mme Waas Bidaux remercie le club pour sa présence à l'AG de la Fédé. Elle explique que des formations aux premiers secours vont être organisées, ainsi que d'autres formations. La Fédé veut favoriser le lien entre les clubs d'aînés du canton.

Elle annonce un voyage en Alsace prévu du 25 septembre au 1^{er} octobre 2026, les inscriptions se terminant le 30 juillet, le coût étant de 1530,- CHF par personne. Infos sur le site de la FGCAS.

La séance est levée vers 19h30.

Elle est suivie, comme à chaque AG, par une verrée permettant un échange informel avec des fidèles membres comme avec des membres moins assidus.

Veyrier, le 14 mai 2026.